



BNP PARIBAS

Réunion n° 5
24 juin 2021

VOS REPRÉSENTANTS



Richard PONS

Délégué syndical national BNP Paribas



Julie LEQUEUX

Déléguée syndicale nationale adjointe
BNP Paribas



Elodie ROBERT

Représentante Syndicale Pôles & Fonctions

cfdt.nationale@bnpparibas.com

01 40 14 31 89

Plus d'infos en
page suivante



La CFDT négocie le télétravail chez BNP Paribas

Notre objectif :

Permettre à TOUS l'accès au télétravail,
dans de bonnes conditions financières ET matérielles !

Cette 5e réunion a été l'occasion de revoir le projet d'accord transmis et c'est un fait, la CFDT est très largement entendue et suivie dans ses demandes, tant sur la partie financière qu'organisationnelle.

LES FORMULES PROPOSÉES DE TÉLÉTRAVAIL

TÉLÉTRAVAIL RÉGULIER

organisé selon un des rythmes suivants :

- 1 jour / semaine
- 2 jours / semaine
- 2,5 jours / semaine

prévus selon un principe d'alternance
d'1 semaine de 3 jours de télétravail régulier
et d'1 semaine de 2 jours
de télétravail régulier

TÉLÉTRAVAIL MIXTE

permettant de cumuler le télétravail
régulier et le télétravail flexible selon l'un des
rythmes suivants :

- 1 jour de télétravail régulier/semaine
+ 12 jours flexibles/semestre
- 1 jour de télétravail régulier/semaine
+ 24 jours flexibles/semestre
- 2 jours de télétravail régulier/semaine
+ 6 à 12 jours flexibles/semestre

TÉLÉTRAVAIL OCCASIONNEL

prévu pour des salariés dont les activités
sont faiblement télétravaillables ou qui ne
souhaiteraient pas s'inscrire dans un
rythme régulier de télétravail.

- 2 jours de télétravail / mois

TÉLÉTRAVAIL FLEXIBLE

En expérimentation sur 6 mois
reconductibles

- 40 ou 50 jours de télétravail/semestre
pour des salariés dont les activités ne
se prêtent pas ou mal à du télétravail
régulier

(ex : inspection générale, finance etc.)

Rythmes de télétravail possibles pour un temps partiel ou réduit en journée ou demi-journée libérée

% temps de travail	Nombre de jours de télétravail (moyenne hebdomadaire)	Rythmes de télétravail possibles
80 - 90 %	2 jours	Régulier 2 jours - Régulier 1 jour Flexible (expérimentation) - Mixte 2 jours Mixte 1,5 jour - Occasionnel
60 - 70 %	1 jour	Régulier 1 jour - Flexible (expérimentation), Occasionnel
NOUVEAU 50 %	0,5 jour	Occasionnel Forte demande CFDT

FRAIS PROFESSIONNELS

Indemnité forfaitaire versée au titre des frais occasionnés par le télétravail (abonnement internet, consommation d'électricité, d'eau, de chauffage, etc.)

10€/mois à partir d'1 jour de TT/semaine
(moyenne hebdo) régulier ou mixte

20€/mois à partir de 2 jours de TT/semaine
(moyenne hebdo) régulier, mixte ou flexible

FRAIS DE REPAS**Ticket restaurant accordé pour chaque jour télétravail**

Dotation en ticket restaurant (sous forme dématérialisée via une carte) chaque jour télétravaillé, indépendamment de ce dont bénéficie le salarié lorsqu'il est sur site (ticket restaurant, restaurant d'entreprise ou interentreprises)

Au cours de ces dernières réunions, de nombreuses avancées ont été obtenues par la CFDT pour une ouverture plus large du télétravail chez BNP Paribas au bénéfice d'un plus grand nombre de salariés :

élargissement des formules de télétravail en nombre de jours avec plus de souplesse pour l'organisation, accès au télétravail à tous les temps partiels dès 50%, mise en place d'une formule de télétravail occasionnel ouverte à tous, équipement en clavier, souris, écran supplémentaire, et **ENFIN**, l'indemnisation au plafond URSSAF !

**L'AVIS DE LA CFDT**

L'Entreprise affiche une volonté réelle d'intégrer le télétravail comme mode de travail habituel au sein du groupe

C'est pourquoi...

la CFDT maintient ses demandes pour obtenir un accord ambitieux, intégrant pleinement tous les enseignements tirés de la pratique du Travail à Distance exercé durant la pandémie :

1 Formule télétravail jusqu'à 3 jours/semaine

Attendue et demandée par de très nombreux salariés BNP Paribas, nous continuons à négocier pour obtenir 3 jours télétravaillables par semaine.

2 Doter tous les télétravailleurs de l'équipement supplémentaire

(écran, souris, clavier, fauteuil) dès 1 jour de télétravail/semaine et pas seulement pour les télétravailleurs à 2,5 jours de télétravail/semaine.

Peu importe votre rythme de télétravail, il est indispensable que vous conserviez la même qualité d'équipement à domicile que sur site. Votre confort, votre santé, doivent être préservés !

3 Indemniser le télétravail occasionnel

L'entreprise prévoit des indemnités (frais professionnels et repas) uniquement pour les télétravailleurs dans les formules de télétravail régulier, mixte ou flexible.

Nous demandons que les télétravailleurs occasionnels (jusqu'à 24 jours de télétravail/an) bénéficient du même traitement financier que les autres télétravailleurs..

4 Le télétravail ouvert à TOUS

Que vous soyez des Pôles & Fonctions, de BDDF Opérations ou du réseau (Banques Privées, CAF, pôles et agences !). Les activités télétravaillables seraient prochainement définies.

Une dernière réunion se tiendra demain pour finaliser les négociations...

À suivre !

